



FREDON
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

PRAIRIES

N°1 du 23 février 2024

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

de Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

P1. Carte prévisionnelle de la situation en Franche-Comté pour l'année 2024 : zoom sur des secteurs à risque

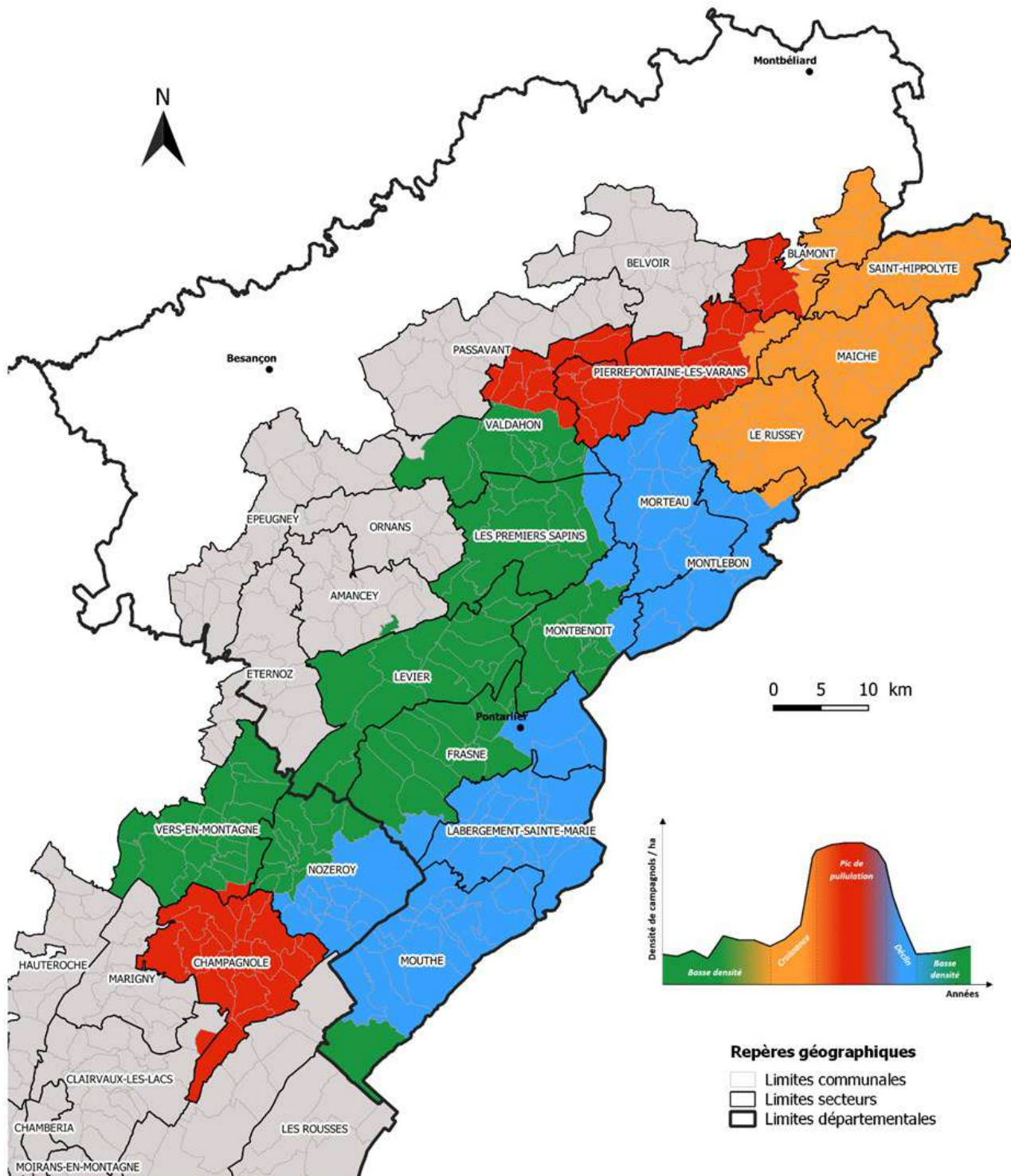
P3. Analyse de risque prévisionnelle de la dynamique des populations de campagnols terrestres pour l'année 2024 sur ces 17 secteurs

Carte prévisionnelle de la situation en Franche-Comté pour l'année 2024 : zoom sur des secteurs à risque

La carte présentée ci-après est une carte de tendance prévisionnelle, réalisée à partir des données d'observation de l'automne 2023 et de la connaissance des cycles antérieurs du campagnol terrestre. Elle n'est donc pas issue de nouvelles observations de printemps par les techniciens FREDON, ces dernières auront lieu fin mars / début avril 2024 et seront relayées par le biais d'un deuxième BSV Prairies.

Cette carte permet donc d'exposer une tendance prévisionnelle sur des secteurs soit identifiés à risque, c'est-à-dire sur les secteurs qui seront potentiellement en phase de croissance voire pullulation du cycle du campagnol terrestre pour l'année 2024, soit supposés en phase de déclin. En aucun cas, elle ne prétend refléter l'exacte réalité et elle permet de donner l'alerte sur plusieurs secteurs du Doubs et du Jura.

Carte prévisionnelle de la dynamique des populations de campagnols terrestres dans le Doubs et le Jura pour l'année 2024



NB : Toutes les prévisions présentées dans ce BSV sont à l'échelle du secteur. Bien évidemment l'infestation par le campagnol terrestre est toujours hétérogène. Il est donc impératif de parcourir ses parcelles afin de se rendre compte de la situation effective.

Analyse de risque prévisionnelle de la dynamique des populations de campagnols terrestres pour l'année 2024 sur ces 17 secteurs

Le campagnol terrestre est suivi sur le massif du Jura depuis 1989, hormis pour les secteurs de Champagnole, Nozeroy et Vers-en-Montagne où le suivi a commencé en 2002. De ce fait, grâce aux données acquises lors des prospections automnales, l'évolution temporelle des populations de campagnols terrestres peut-être représentée graphiquement.

Ces graphiques permettent de replacer chaque année et chaque secteur dans le cycle du campagnol terrestre et de prédire sa dynamique pour l'année en cours (pics de pullulation, phases de déclin...) car on sait que, pour la plupart des secteurs, les cycles correspondent aux informations déjà recueillies dans la bibliographie, à savoir un cycle tous les 5-6 ans.

Toutefois, à noter qu'il existe de plus en plus de système à pullulations chroniques qui connaissent de grandes variations interannuelles passant d'un niveau faible au printemps pour aboutir à une pullulation forte à l'automne. Les fluctuations pluriannuelles sont donc de moins en moins marquées et une vigilance reste de mise tout au long de l'année !

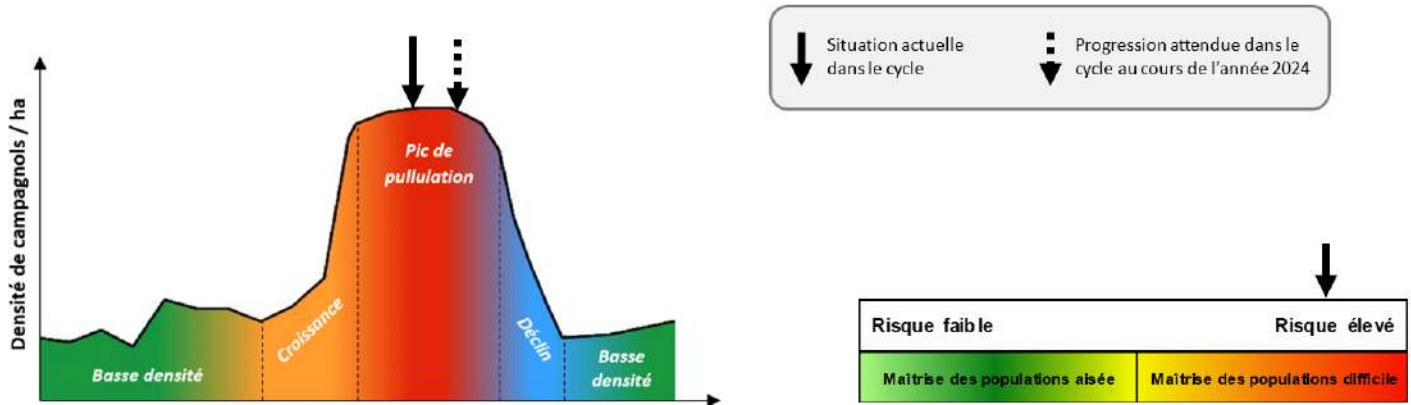
Les graphiques présentés ci-dessous viennent compléter les analyses de risque prévisionnelle avec en abscisse, la moyenne haute des notes attribuées en automne aux communes du secteur pour la même année de prospection (de 1 pour infestation très faible à 5 pour infestation forte – pullulation) et en ordonnée, les années de prospection.

Toutes les informations relayées ci-dessous ne sont que des prévisions basées sur la connaissance des cycles antérieurs. Les techniciens FREDON engageront un suivi des balises fin mars qui permettra d'infirmes les prévisions.

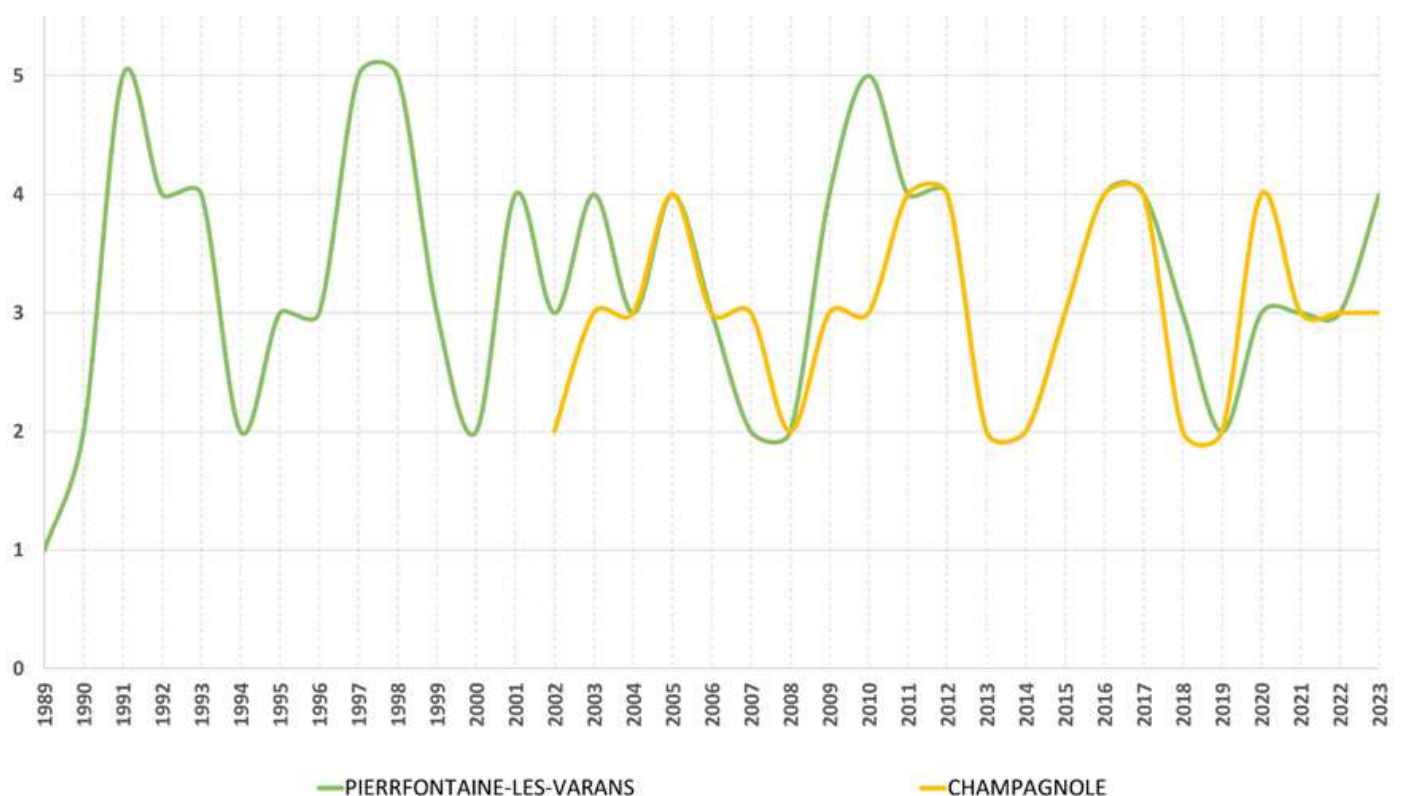
Secteurs supposés en phase de croissance voire pullulation : Champagnole, Pierrefontaine-les-Varans, Valdahon nord et Blamont ouest

Avec de fortes populations de campagnols terrestres enregistrées à l'automne 2023, ces secteurs seraient en phase de croissance voire de pullulation pour l'année 2024. La connaissance des cycles antérieures ne permet pas de vérifier cette hypothèse puisque des pics de pullulations ont été constatés en 2010-2012, 2016 et 2020. Ces secteurs seront donc préférentiellement prospectés ce printemps, notamment le secteur de Champagnole.

Pour l'année 2024, il est tout de même à craindre qu'une grande partie des communes de ces secteurs subissent à nouveau des infestations fortes avec des épisodes de pullulation. Il est donc nécessaire de ne pas baisser la garde, en particulier sur les parcelles où la lutte est continue depuis le début du cycle (méthode de lutte directe couplée à une méthode de lutte alternative) afin de préserver les prairies et l'autonomie fourragère des exploitations. Pour les personnes n'ayant pas commencé à lutter les années précédentes, la maîtrise des populations sera difficile voire impossible.



Connaissance actuelle des cycles antérieurs du campagnol terrestre sur les secteurs de Pierrefontaine-les-Varans et Champagnole :

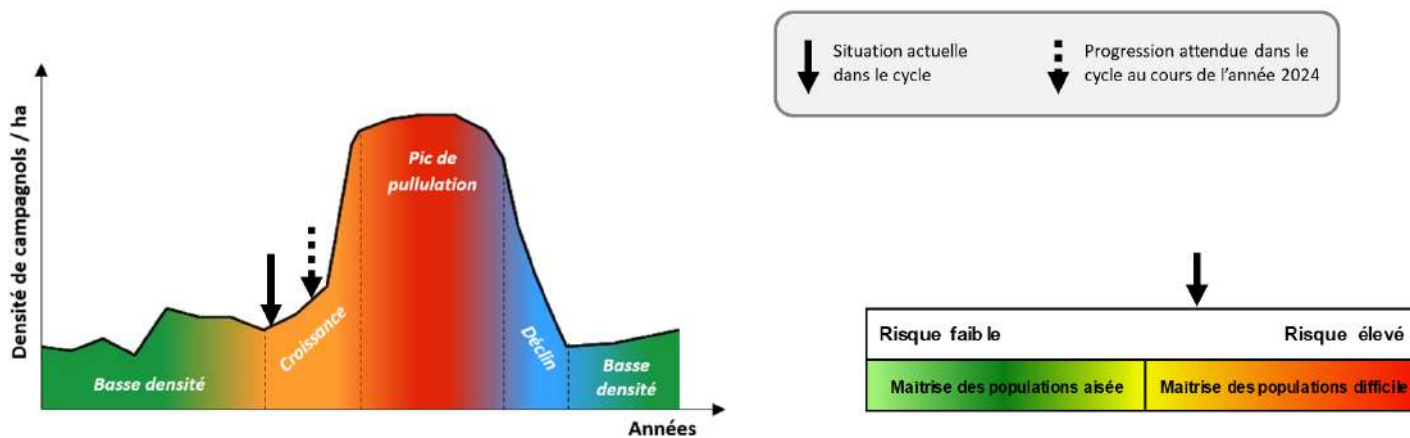


Secteurs supposés en phase de croissance : Le Russey, Maiche, Saint-Hippolyte et Blamont est

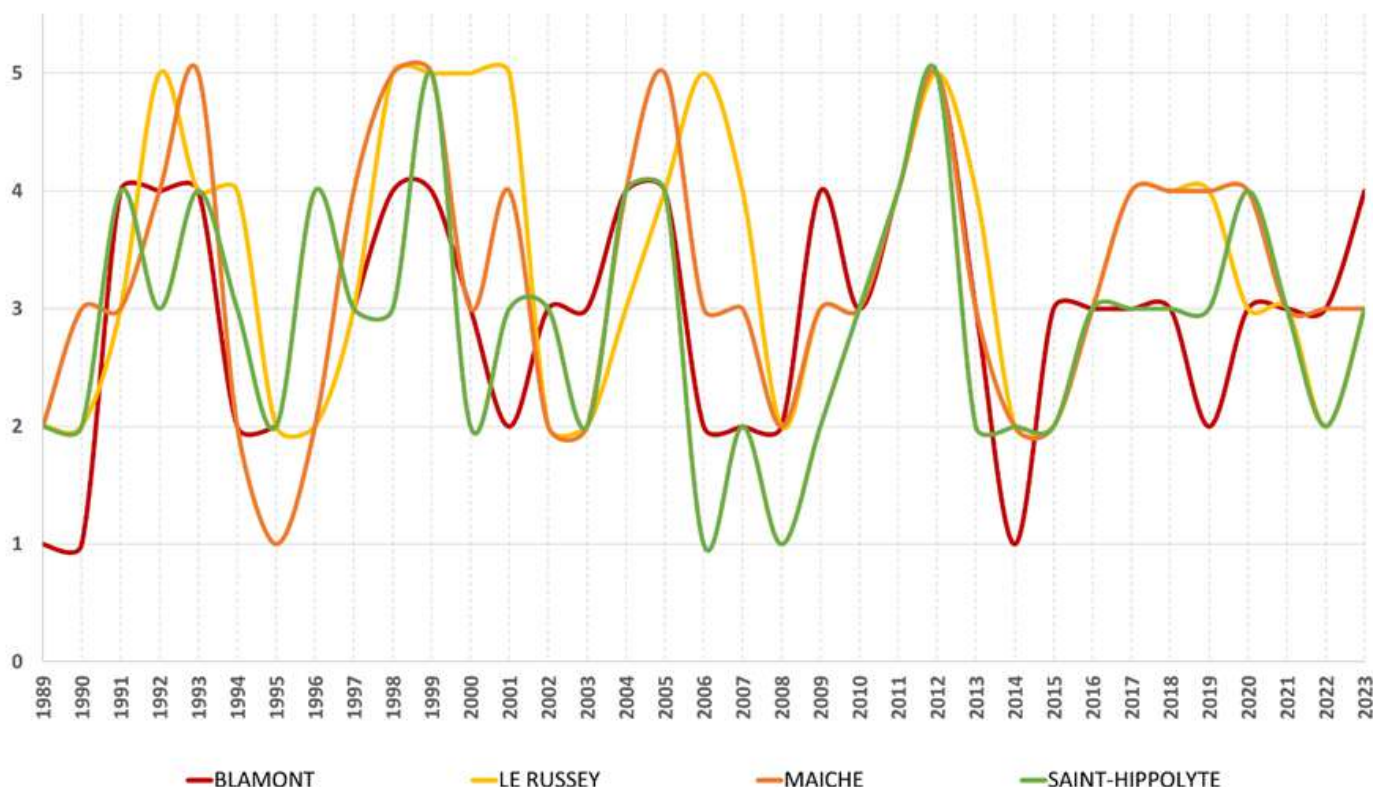
Depuis 2023, ces secteurs connaissent de plus en plus de foyers actifs localisés de campagnols terrestres. De plus, avec le dernier pic de pullulation enregistré entre 2017 et 2020, une phase de croissance des populations de campagnols terrestres est pressentie pour 2024, avec des infestations relativement importantes.

La vigilance est donc de mise dès ce printemps : il s'agit, sur ces secteurs, d'initier une lutte raisonnée dès que possible afin de ne pas se laisser dépasser et arriver à maintenir des populations de campagnols à faible densité pour atténuer le pic de pullulation à venir.

Pour les parcelles où la lutte est continue depuis le début du cycle (méthode de lutte directe couplée à une méthode de lutte alternative), il faut maintenir cette lutte afin de préserver les prairies et l'autonomie fourragère des exploitations.



Connaissance actuelle des cycles antérieurs du campagnol terrestre sur les secteurs de Maiche, Le Russey, Saint-Hippolyte et Blamont :



Secteurs supposés en phase de déclin (ou en pullulation ?) : Mouthe, Nozeroy nord, Labergement-Sainte-Marie, Frasne est, Montlebon et Morteau

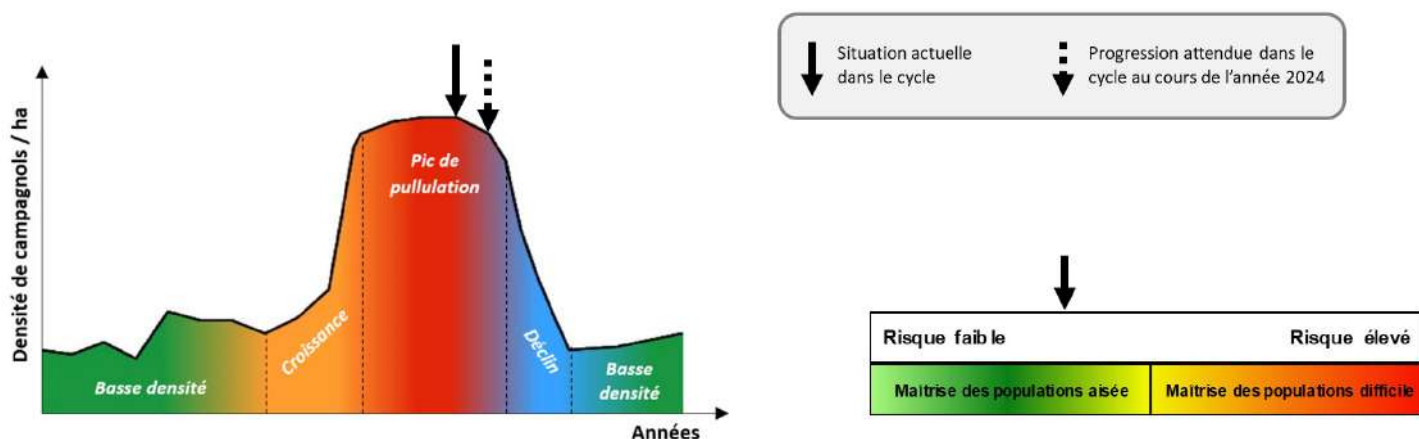
Ces secteurs connaissent des populations importantes de campagnols terrestres depuis 2020 et, pour certains d'entre eux, les niveaux d'infestation semblaient moins élevés à l'automne 2023. Il est donc à espérer, pour l'année 2024, qu'une grande partie de ces secteurs amorce une phase de déclin.

Mais cette tendance sera surveillée dès ce printemps par les techniciens FREDON lors des prochaines prospections car de nombreux indices de présence pourraient subsister à la sortie de l'hiver. Si tel est le cas, il se pourrait alors que certaines communes soient à nouveau en phase de pullulation pour cette année 2024.

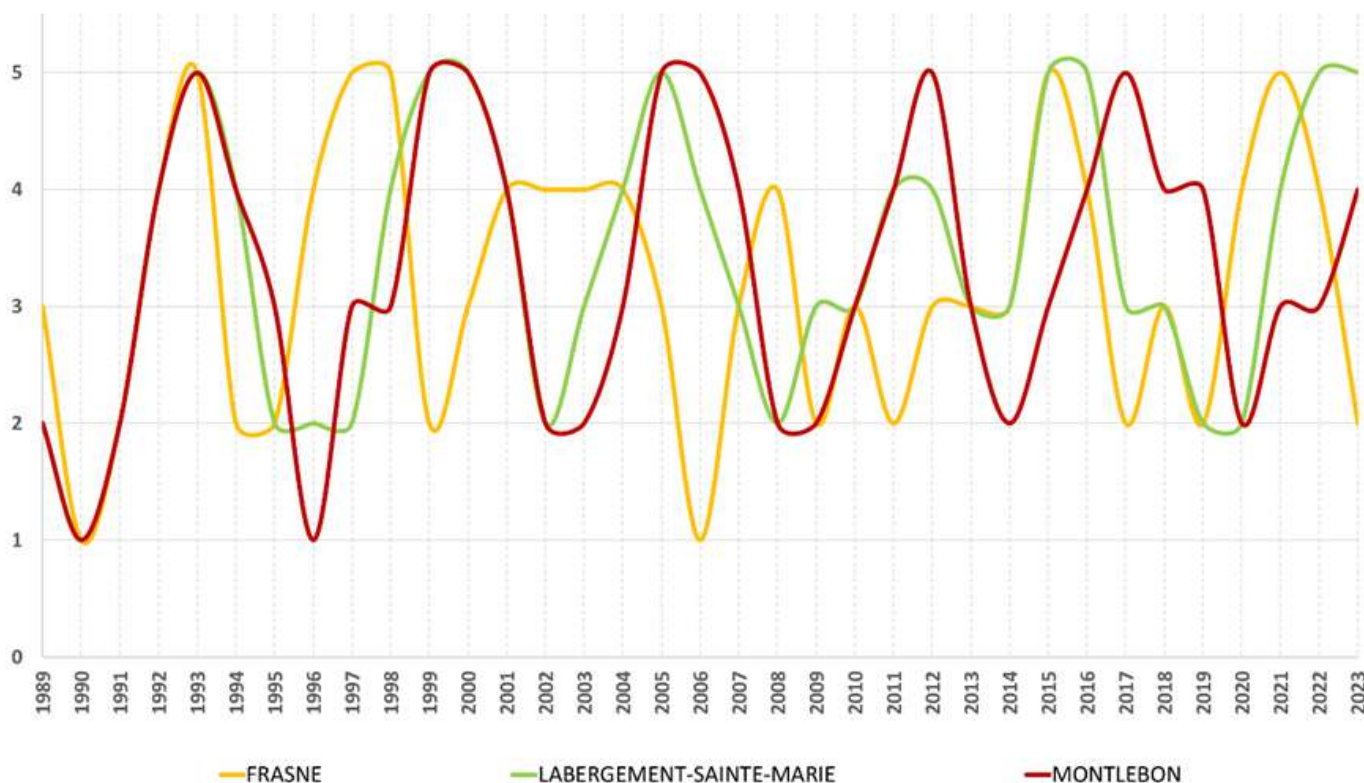
Il est donc difficile de prévoir à l'heure où ce BSV est rédigé, une tendance sur l'évolution des populations de campagnols terrestres pour cette année. Deux situations prévisionnelles peuvent-être attendues :

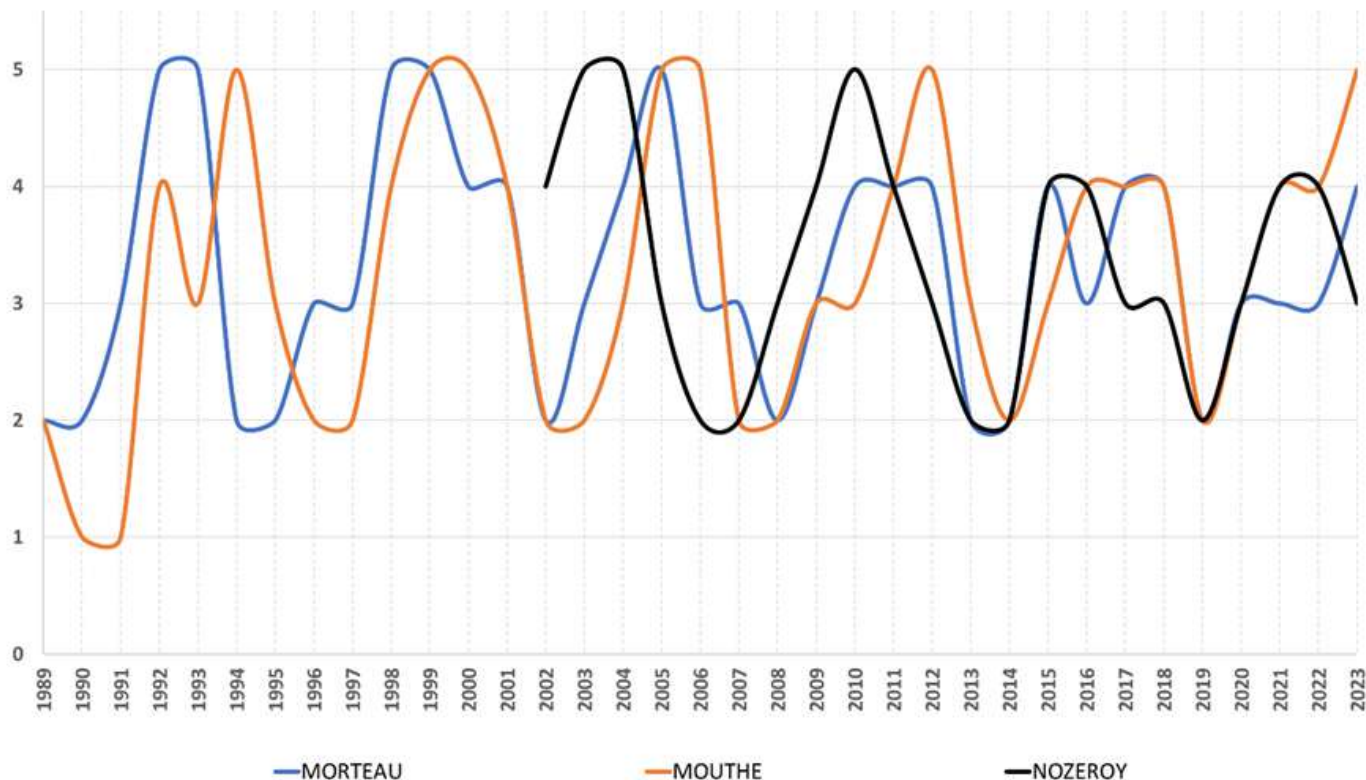
Si présence importante de taupe, une phase de déclin pourra être envisagée avec des stratégies de régénération sur les prairies impactées.

Une phase de pullulation où il sera important de ne pas baisser la garde, en particulier sur les parcelles où la lutte est continue depuis le début du cycle (méthode de lutte directe couplée à une méthode de lutte alternative) afin de préserver les prairies et l'autonomie fourragère des exploitations.



Connaissance actuelle des cycles antérieurs du campagnol terrestre sur les secteurs de Mouthe, Nozeroy, Labergement-Sainte-Marie, Frasne, Montlebon et Morteau :





Secteurs supposés en basse densité : Vers-en-Montagne, Nozeroy sud, Frasne ouest, Levier, Montbenoît, Les Premiers Sapins et Valdahon sud

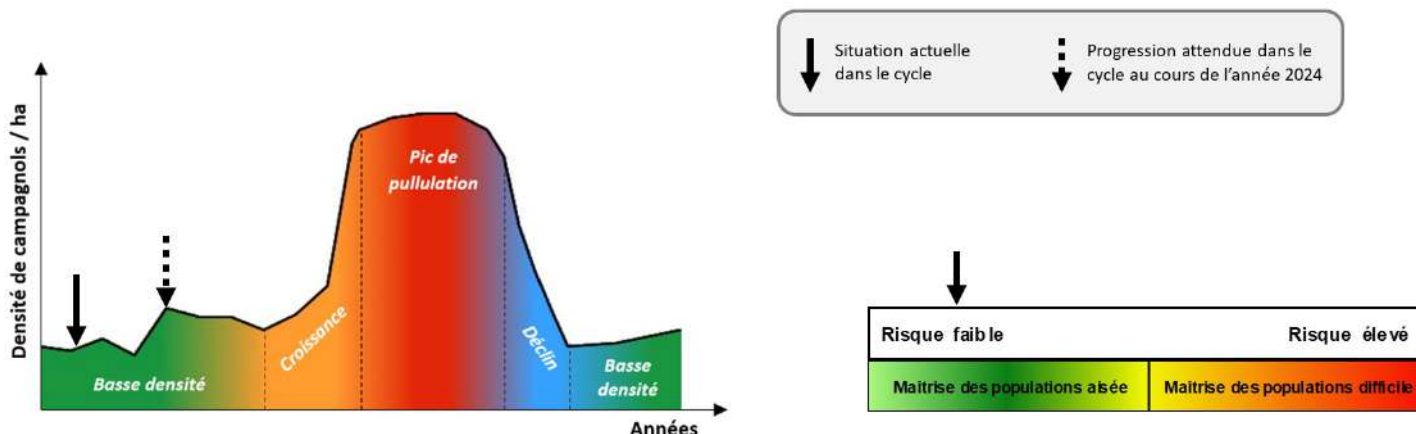
La plupart des communes de ces secteurs présentaient à l'automne 2023 une infestation faible en campagnol terrestre, avec seulement quelques foyers actifs localisés.

Globalement et avec la connaissance des cycles antérieurs (pic de pullulation en 2020-2021), ces secteurs seraient, pour l'année 2024, en phase de basse densité.

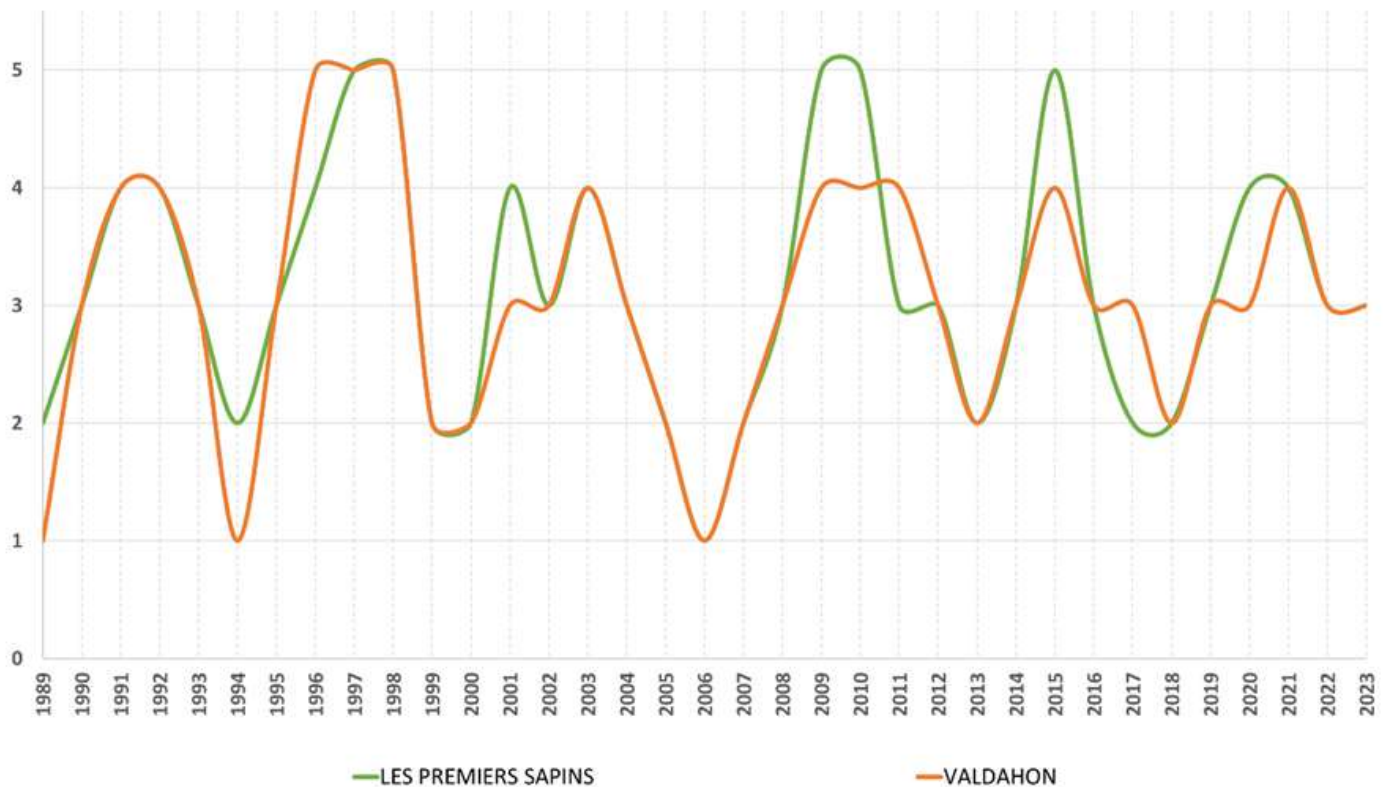
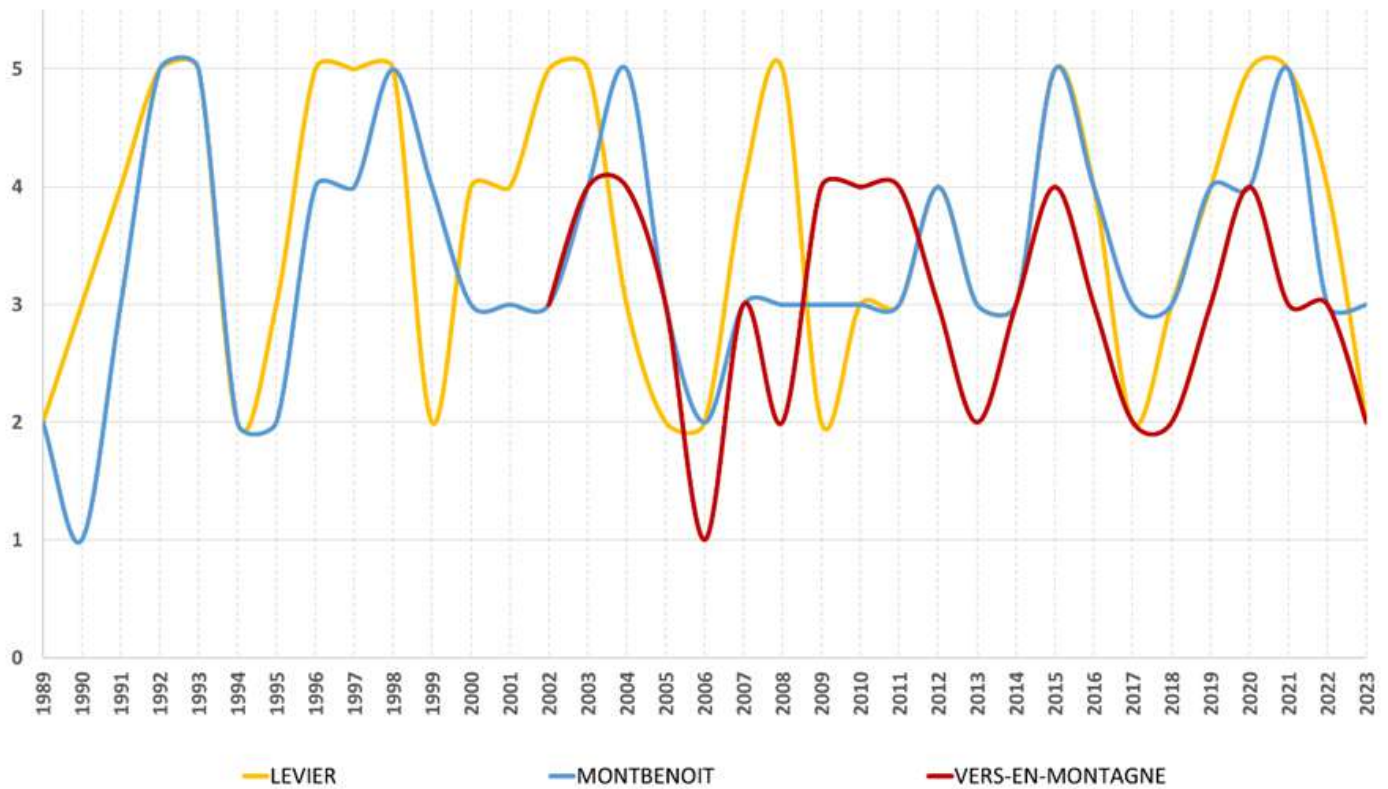
De ce fait, il s'agit donc :

d'initier une lutte raisonnée dès l'apparition des premiers indices de campagnol terrestre pour ne pas se laisser dépasser et arriver à maintenir des populations de campagnols à faible densité

de surveiller et lutter contre la taupe européenne car elle est un véritable précurseur du campagnol terrestre : il profite des réseaux créés par la taupe pour investir plus rapidement la prairie. Il est donc très important de ne pas négliger ce fait. Une lutte raisonnée contre le campagnol terrestre efficace commence par la lutte contre la taupe.



Connaissance actuelle des cycles antérieurs du campagnol terrestre sur les secteurs de Levier, Les Premiers Sapins, Montbenoît, Valdahon et Vers-en-Montagne :



Message de la DRAAF-SRAL Bourgogne Franche-Comté

Lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques à base de phosphore de zinc et de phosphore d'aluminium, il est important, pour les opérateurs, d'utiliser les EPI recommandés.

Les étiquettes des produits recommandent les EPI suivants.

Pour le Ratron GW




Dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un dispositif spécifique permettant le positionnement des granulés (canne de distribution, charrue enfouisseuse) ou lors de la manipulation directe du produit et pendant le mélange/chargement et le nettoyage du matériel d'application :

- Gants en nitrile certifiés NF EN ISO 374-1/A1 et NF EN 16523-1+A1 (type A)
- EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1
- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus l'EPI vestimentaire précité

Pour l'Arvalin Phos

Dans le cadre d'un traitement par fumigation et pendant l'application du produit en plein champ ou lors de la manipulation des sachets :

- Gants en nitrile certifiés NF EN ISO 374-1/A1 et NF EN 16523-1+A1 (type A)
- Combinaison de protection de catégorie III type 5/6 avec capuche
- Protection faciale assurée par le masque complet recouvrant tout le visage (norme NF S 76011) équipé d'un filtre B2P3
- Détecteur de gaz portable PH3 (phosphine)

Gants en nitrile certifiés NF EN ISO 374-1/A1 et NF EN 16523-1+A1 (type A)	EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1 Combinaison de protection de catégorie III type 5/6 avec capuche	EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus l'EPI vestimentaire précité	Protection faciale assurée par le masque complet recouvrant tout le visage (norme NF S 76011) équipé d'un filtre B2P3	Détecteur de gaz portable PH3 (phosphine)
				

Le **RESEAU D'OBSERVATEURS** est indissociable de la surveillance du territoire et permet de contribuer à l'amélioration de la connaissance des populations de campagnols et autres bioagresseurs.

Si vous souhaitez intégrer le réseau d'observateurs et faire remonter tout signalement de bioagresseurs des prairies, ou pour tout autre renseignement, veuillez contacter FREDON Bourgogne Franche-Comté selon votre secteur géographique.

Animatrice filière Prairie : Julie MONTAZ – 06 07 19 47 48 – jmontaz@fredonbfc.fr

Suppléance : Geoffroy COUVAL – 06 07 19 47 15 – gcouval@fredonbfc.fr

Bulletin édité sous la responsabilité de FREDON Bourgogne-Franche-Comté et rédigé par Julie MONTAZ à partir des observations réalisées dans les entreprises bourguignonnes et franc-comtoises.